

## Objet – Vote d'approbation du PLUI

Mesdames, Messieurs les élus à la Métropole de Rouen

Le *Collectif pour un PLUI qui sauvegarde les terres* est porté par 16 associations animées par des citoyens de notre territoire. Il dénonce la trop forte consommation de terres du PLUI de la Métropole de Rouen. Sa présence dans un rassemblement "Des Graines contre le béton" rappelle son engagement.

### **Poursuite de la destruction de nos espaces agricoles et naturels**

L'enveloppe d'artificialisation des terres est fixée à 1020 hectares dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUI. L'ampleur de cette destruction demeure très élevée, même si ses promoteurs se félicitent d'une consommation d'espace de 25 % inférieure aux tendances passées.

Il faut pourtant admettre que depuis la fin du siècle dernier, les données ont fondamentalement changé ; ce qui était "normal" hier, n'est tout simplement plus acceptable aujourd'hui. Le péril climatique et la disparition rapide de la biodiversité se sont, depuis, lourdement imposés. Comment, alors, par facilité ou prolongement de mauvais réflexes, peut-on se satisfaire de la disparition de 1000 hectares de terres ? L'inverse serait plus désirable : le développement du captage du carbone par de nouvelles plantations et le renforcement d'une agriculture nourricière de proximité.

Les partisans de la bétonnisation des terres s'appuient sur un principe de réalisme : "on n'a pas le choix, il faut construire des logements, des zones d'activité, des routes". Est-ce si sûr ?

Les efforts réalisés dans l'élaboration du PLUI permettent déjà de concrétiser, au niveau de la Métropole, la création de 78 % des logements sur des surfaces déjà urbanisées<sup>1</sup> ; les estimations sont de 73 % pour les activités économiques. En fait, les hectares de terres condamnées par ces 2 gros postes ne concernent donc à peine 25 % des enjeux. En-cela, est-ce bloquer toute évolution ou tout développement que de les défendre hectare par hectare ? C'est simplement pointer la nécessité de pousser plus loin les études, les idées, les expérimentations, pour ne pas faire disparaître ces ressources non renouvelables. Pas forcément simple, mais largement faisable au regard des enjeux.

### **Ce qui aurait dû être davantage pris en compte**

Le PLUI est un document prospectif. Il ne doit pas simplement se construire sur une extrapolation de notre situation 2020. Il doit porter une vision globale, intégrant des changements à impulser, mais aussi, ceux qui s'imposeront à nous pour une grande part et qui modifieront radicalement la donne.

L'anticipation est essentielle, et trop peu présente : le devenir du carbone stocké dans les sols et la végétation, l'évolution de la biodiversité, la prise en compte du dérèglement climatique, la cohabitation avec les risques technologiques, la place de la voiture dans les moyens de transport à l'horizon 2030...

La *Mission d'autorité environnementale Normandie* a mis en évidence, dans son avis du 20/06/2019 sur le PLUI, des points insuffisamment traités, témoins de la difficulté de la Métropole à prendre intégralement en compte les aspects environnementaux (voir encadré).

#### **Quelques remarques MRAE Normandie**

- de nombreux secteurs de projet se situent dans des zones insuffisamment préservées à forts enjeux environnementaux
- l'exploration de scénarios alternatifs, tant économiques que démographiques n'a pas été suffisamment conduite
- des enjeux relatifs au climat, à l'air, à la biodiversité mériteraient d'intégrer résolument les engagements nationaux et internationaux
- en s'appuyant sur les données du rapport, le PLUI devrait induire une artificialisation de terres entre 1289 et 1630 hectares...

<sup>1</sup> ceci avec une hypothèse de croissance démographique irréaliste de 0,5 % par an (près de 4 fois la croissance actuelle)

La *Commission d'enquête publique* a, de son côté, émis, en plus de 3 réserves (sites de Bois-Guillaume "La Prévotière", Saint-Etienne-du-Rouvray "Claudine Guérin" et Bonsecours "Basilique"), des recommandations, dont certaines sont essentielles (voir encadré).

#### Des remarques et recommandations de la Commission d'enquête

- elle considère que l'on peut réduire la consommation d'espaces naturels et agricoles d'une façon significative
- estime que la proportion des surfaces urbanisées reste trop importante sur l'ensemble des sites ; besoin d'une diminution drastique
- propose un recours plus large au phasage pour favoriser les projets sur les espaces déjà urbanisés plutôt que sur les espaces naturels...

Enfin, l'**instruction gouvernementale du 29 juillet 2019** sur une *gestion économe de l'espace* appelle "au renforcement de la mobilisation pour porter la lutte contre l'artificialisation des sols". Elle annonce "la mise en place du principe de zéro artificialisation nette du territoire à court terme". Une telle prise de position de l'État montre bien l'urgence d'une situation qui nécessite des **décisions immédiates et réelles** et non des atermoiements ou de simples déclarations de bienveillance.

### Vote d'approbation du PLUI

Construire un PLUI (surtout un premier, comme c'est le cas ici) est une tâche ardue. Le travail accompli est remarquable. Néanmoins, la qualité technique ne peut masquer le réel manque de vision porté par le projet. Parler d'une Métropole attractive, d'une Métropole résiliente, ne se fera pas par injonction, ni par juxtaposition de recettes du passé. Une ambition politique affirmée est nécessaire pour intégrer une véritable dimension environnementale. Et ce n'est pas en prolongeant, comme il est prévu, la destruction des ressources qui nous protègent que l'on pourra construire un futur souhaitable.

Certes, ce PLUI soumis au vote d'approbation apporte des avancées sur de nombreux points. Pour autant, peut-il être **accepté en l'état** ? Il donne en creux le message fort que la destruction irréversible de nos ressources naturelles et la mobilisation pour le climat sont des enjeux de second ordre.

Est-ce le message que vous voulez porter ? Votre vote le dira.

#### Collectif d'associations signataires

- . Bouillons Terres d'Avenir
- . Terre de Liens Normandie
- . L'Héberge de Seine
- . Effet de Serre toi-même
- . Respire
- . Triticum
- . Alternatiba Rouen
- . Slow Food Terre Normande
- . France Nature Environnement Normandie
- . Association de Protection du Site Naturel de Repainville
- . Association pour la Protection de la Ferme de Bonsecours
- . Mouvement pour une Alternative Non-violente
- . Alternative76.fr
- . Les Ami-e-s de la Conf 76
- . Réseau AMAP Haute-Normandie
- . Association de Défense des Berges de Seine

